



Pâturage



Diversification
des ressources

GAEC Vert Val



Nangy (Haute-Savoie, basse vallée
de l'Arve)

L'exploitation en bref

- 80 vaches laitières
- 3 UMO
- 102 ha de SAU, 0 irrigable
dont 60% PN, 32% PT, 6%
céréales, 2% maïs.
- 467 000 l de lait
- AOP Reblochon

ADAPTER MON SYSTÈME FOURRAGER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE « Adapter sa gestion du pâturage pour valoriser au maximum la ressource disponible »



Des printemps pluvieux et des étés secs

Située dans la basse vallée de l'Arve, l'exploitation du GAEC Vert Val est à 460m d'altitude. Malgré une bonne pluviométrie annuelle de 1100 mm, les éleveurs voient sa répartition évoluer avec des printemps pluvieux et des sécheresses estivales plus marquées (de mi-juin à début septembre). Pour eux, c'est alors la gestion du pâturage qui est principalement impactée.



Altitude
460 m



Pluviométrie
annuelle :
1100mm



Température
moyenne : 10,7°C

Viser l'autonomie fourragère et valoriser au maximum le pâturage

L'exploitation, engagée en AOP reblochon, comprend 3 associés. Elle est à 90% autonome en fourrage avec 270 T de foin et regain récoltés par an pour 80 VL et 15 génisses. **Le but est de maximiser le pâturage** car c'est la ressource fourragère la moins cher dont ils disposent. Selon eux, **la gestion du pâturage est la clef dans l'autonomie fourragère face au changement climatique**. Cette gestion permet d'être de survivre aux mauvaises années. Les éleveurs ont ainsi pour objectif de garder une cohérence entre les ressources et le troupeau.

Le principal challenge des exploitants concerne les sécheresses estivales entraînant une baisse de rendements des prairies et un arrêt de la pousse estivale. Cela nécessite l'utilisation des stocks de fourrage en pleine été. La production laitière est alors impactée par l'alimentation et les animaux souffrent également des fortes chaleurs. Quant à la forte pluviométrie du printemps, elle restreint les fenêtres pour la fenaison et peut impacter la qualité du foin.

EN PRATIQUE, QU'EST CE QUE J'AI MIS EN PLACE ?

1. Le pâturage tournant et la constitution d'un stock d'herbe sur pied dès juin

Objectif : Continuer à pâturer dans un contexte de sécheresse estivale pour respecter le nombre de jours de pâturage inscrits dans le cahier des charges de l'AOP Reblochon.

Pratiques mis en place : Réorganisation du pâturage tournant en augmentant les surfaces d'extension (intégration des surfaces de fauche dans le circuit de pâturage) pour pouvoir constituer un stock sur pied permettant de rallonger la durée de pâturage quand les conditions de pousse ne sont pas réunies.

2. Dérobées fourragères

Objectif : Produire un fourrage vert sur la période où les conditions climatiques ne permettent plus d'assurer l'alimentation des VL avec le pâturage des prairies (juillet à septembre).

Pratiques mis en place : Implantation de **Sorgho fourrager** distribué en affouragement en vert ou pâturé (attention au stade / au risque d'intoxication). Implantation dans le tour de pâturage d'un mélange **Chicorée + Trèfle d'Alexandrie + Trèfle Blanc + RGA**. Dérobée estivale pâturée permettant d'assurer la continuité de l'offre de fourrage pâturé en été en complément des stocks sur pieds et des autres dérobées estivales.

3. Renouveler et adapter les prairies temporaires pour faire face aux nouvelles conditions estivales

Objectif : Intégrer des espèces plus adaptées conditions plus sèches et aux températures plus élevées.

Pratiques mis en place : Renouveler les prairies temporaires (PT) en adaptant les mélanges avec des espèces résistantes aux conditions estivales plus marquées (plus sec et plus chaud) et des espèces toujours adaptées aux conditions poussantes du printemps et de l'automne.

ZOOM / POINTS TECHNIQUES

1. Pâturage sur plus de surfaces et stock sur pied dès juin

Des surfaces de fauche sont intégrées dans le circuit de pâturage en été, soit un passage de 21 ares/VL au printemps à 45 ares/VL en été. En juin l'effectif baisse légèrement. En été le temps de retour passe de 25 jours au printemps à 45 jours. Ainsi le stock sur pied est important ce qui permet d'attendre que les conditions redeviennent propices à la pousse. Cette pratique nécessite d'anticiper et de décaler les périodes de fauche des prairies qui rejoignent le tour de pâturage. L'herbe en trop est fauchée sans attendre afin que les prairies puissent rejoindre rapidement le tour de pâturage en cas de besoin. La flore des prairies doit être adaptée aux conditions sèches.

2. Dérobées fourragères

Les dérobées (*) (Sorgho fourrager + Mélange Chicorée) viennent s'intercaler entre la PT à renouveler et la 1^{ère} Céréales dans la rotation PT/*/CP/CP/PT.

- **Sorgho fourrager** (2 ha) semé fin mai – début juin assure une production de fourrage vert du 15/07 au 15/10. Selon la proximité des parcelles vis-à-vis du tour de pâturage il distribué en affouragement ou pâturé.
- Mélange **Chicorée + Trèfle d'Alexandrie + Trèfle Blanc + RGA** (0,8 ha). Semis : avril derrière une PT à renouveler. Pâturage de juin à octobre avec un temps de retour de 30j. Selon les besoins le mélange sera exploité soit 5 mois, soit 16 à 18 mois puis remplacé par une nouvelle PT semée en fin d'été. Ce mélange n'est pas séchable en foin.

3. Renouveler les PT avec des mélanges multi-espèces et tester des espèces résistantes au sec

- Le semis des prairies multi-espèces (PME) est réalisé en août-septembre. Pérennité visée : 5 à 7 ans. Composition : 50% graminées : ray-grass anglais, dactyle, fétuques + 50% légumineuses : trèfle blanc, trèfle violet ou luzerne.

LES +

- Pâturage même en période sèche.
- Prairies productives plus adaptées au sec.
- Offre fourragère verte en été grâce aux dérobées fourragères. Rendement intéressant.
- ☑ Autonomie fourragère, moins de stress, diminution du coût de la ration

LES -

- Adaptabilité et flexibilité de l'éleveur obligatoire.
- Prise de risque sur l'implantation des prairies.
- Pâturage du sorgho : attention aux risques d'intoxication.
- Période d'implantation du sorgho au moment des foins.
- Nouvelles fourragères non autorisées aujourd'hui en AOP.

« Les mesures d'herbes nous aide à piloter le pâturage »



Henry du gae Vert Val (source : RéussirLait n°318, B Griffoul, 2017)

AOP Reblochon

Troupeau :

- 80 vaches laitières
- 467 000 l de lait

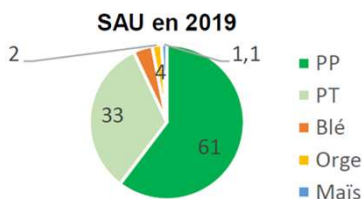
Performances laitières :

- En moyenne 6 200L/VL
- TB : 38 - TP : 33



Parcellaire :

- 102ha de SAU, 0 irrigable



Sol séchants, 40ha labourables
130 parcelles.

Main-d'œuvre :

- 3 UMO

→ Le déclic

C'est lors d'une formation par un conseiller agro-fourrage que les exploitants ont remis en question leurs pratiques, il y a une dizaine d'années. A partir de là, ils ont mis en place la mesure de la pousse de l'herbe pâturée et ont co-construit des essais avec le conseiller.

→ Ma technique

« La mesure d'herbe est une bonne aide pour piloter le pâturage. »

« Réaliser beaucoup d'essais durant plusieurs années et observer les résultats ! Attention, essayez sur de petites surfaces. »

« Il est important d'être flexible et s'adapter : être en mesure de changer d'organisation d'une année sur l'autre en fonction des conditions météo. »

→ Mon conseil

« Le choix des espèces utilisés en fonction de l'orientation de la prairie est très important et nous avons encore des progrès à faire dans ce domaine. »

« Se faire accompagner par des conseillers dans la gestion du pâturage et pour encadrer les essais. Ça permet d'avoir un regard extérieur. »

« Permettre ntre aux éleveurs de passer les 2 mois d'été sans trop entamer les stocks de foin prévus pour l'hiver en autorisant de nouvelles plantes fourragères dans le cahier des charges, si ces plantes n'impactent pas le goût du fromage.

→ Si c'était à refaire ?

« On aurait fait des essais plus tôt. On aurait dû être plus technique avant. On aurait dû davantage anticiper. »



Le regard de
Fabien FAUGEROUX
CA Savoie Mont Blanc

«Au GAEC VERT VAL l'adaptation du système fourrager aux nouvelles conditions climatiques s'est réalisée par l'activation de 4 leviers techniques. Cette stratégie permet d'avoir plusieurs cordes à son arc et de pouvoir s'adapter aux conditions météo de la saison à venir en ayant à disposition plusieurs ressources fourragères complémentaires. »

« Le sorgho peut être remplacé par le millet perlé qui présente de meilleures valeurs alimentaires et qui peut être pâturé à n'importe quel stade contrairement au sorgho (pas de risque d'intoxication avec l'acide cyanhydrique). »

« Le mélange à base de chicorée peut être utilisé pour casser la rotation PT/PT. Il présente l'avantage de renouveler des PT dans un tour de pâturage sans diminuer les surfaces pâturées. »

Lait par vache	6 000 à 6 200 litres
Concentrés distribués / VL	1 502 kg
Achat d'aliments	57 € / 1 000 l
Coût total de production	642 € / 1 000 l
EBE hors foncier/actif hors foncier	35 %
Rémunération permise / UMO	2,44 SMIC

COMBIEN CA COÛTE ?

Des dérobées estivales compétitives si elles sont pâturées.

Le pâturage est l'un des fourrages qui coûte le moins cher parmi les fourrages distribués aux VL : 50 €/t ms. Le sorgho fourrager, si il est pâturé, a un prix de revient intéressant : 40€/t ms. Le mélange Chicorée + Trèfle d'Alexandrie + Trèfle Blanc + RGA est un bon complément protéique qui revient de 70 à 90 € / t ms.

L'amélioration des mélanges de PT semées coûte 10€ / ha (semences) pour un gain de 1 t ms / ha en année sèche.

IMPACTS SUR LE TRAVAIL

Autant de travail mais plus de confort : nous pouvons nous organiser pour avoir des week-end. Il y a aussi moins de stress grâce à une meilleure précision. En revanche, nous avons besoin de réactivité et flexibilité.

EFFET LEVIER, DÉLAIS DE MISE EN OEUVRE



IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

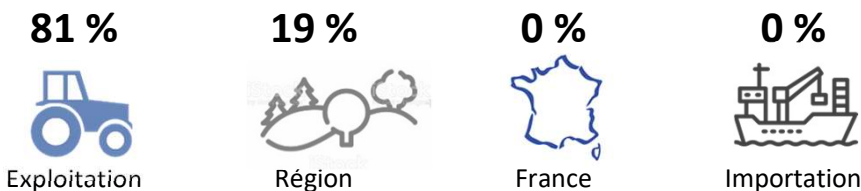
Les rotations sont gérées de manière à avoir toujours un sol couvert. Cela permet de diminuer les pertes d'azote et un stockage additionnel de carbone. Par ailleurs, cela permet une optimisation des sols, de mieux gérer les adventices et limiter l'utilisation des produits phyto.

AUTONOMIE FOURRAGERE ET PROTÉIQUE



Origine la matière azotée totale

Source : Réseau Inosys



IMPACTS SUR L'ECONOMIE

Coût total de production : 642€ / 1 000L de lait.

Avec un coût de production maîtrisé l'exploitation peut rémunérer ses associés à hauteur de 2,4 SMIC. Mais la variabilité peut être forte sous l'influence des effets du climat dans ce secteur où les épisodes de sécheresse peuvent être marqués.